ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE • REPÈRES

Catéchèse, culture chrétienne : quelles différences ?

Distinguer les enseignements culturels et les propositions de foi à l’école catholique

enseignement catholique

AU SOMMAIRE

Six repères pour distinguer culture et foi

1 **Le projet éducatif**

Un projet chrétien d'éducation

2 **Enseignements complémentaires**

Culture, et non catéchèse

3 **Critères du MEN**

Trois critères

4 **Posture de l'intervenant**

Une posture disciplinaire

5 **Catéchèse**

Le registre de la foi

6 **Première Annonce**

Un témoignage de foi

UN PROJET CHRÉTIEN D'ÉDUCATION

1 Le projet éducatif de l'enseignement catholique

Une formation intégrale de l'élève

Fidèle à ses textes fondateurs, l'enseignement catholique propose un projet chrétien d'éducation ouvert à tous, au nom du Christ. Il développe toutes les dimensions de l'élève :

- **Intellectuelle**
- **Corporelle**
- **Sociale**
- **Spirituelle**
- **Affective**
- **Sexuelle**

But : faire grandir sa capacité à discerner le bien, le beau et le vrai, pour exercer sa liberté par des choix éclairés.

> **L'école catholique est dans une logique de proposition et non de neutralité.**

Un climat évangélique, au quotidien



Un climat « de liberté »

Il respecte et forme la liberté de l'élève à travers les propositions qui lui sont faites.



Un climat « de charité »

Un regard bienveillant, inspiré du Christ, permet de faire grandir la personne.

Ce climat ne se limite pas aux célébrations ou aux signes religieux : il se construit chaque jour et manifeste comment l'Évangile vécu dans la communauté éducative favorise le développement de chaque personne dans l'établissement.

Une proposition à deux niveaux

POUR TOUS

Le projet chrétien d'éducation

- Destiné à tous, croyants ou non
- Respecte la liberté des parents et des élèves
- Vise une synthèse entre foi et culture, et entre foi et vie

+

AVEC L'ACCORD DES PARENTS

Les propositions catéchétiques

- Faire grandir les élèves dans la foi
- Catéchèse, liturgie, préparation des sacrements
- En lien avec les paroisses locales

Un projet chrétien d’éducation pour tous

Il naît de la sollicitude du Christ, qui guérissait et enseignait.

La dignité de la personne humaine ouvre pour tous un droit inaliénable à l’éducation.

Une formation intégrale de la personne, dans un climat évangélique.

Non un savoir spécifique, mais une vision spécifique du savoir : ouverture à la vérité.

Il propose de rencontrer le Christ, dans le respect de la liberté de conscience.

Il rejoint d’abord les plus petits et les plus fragiles, pour le bien commun.

Trois conditions du contrat d’association

Le projet éducatif de l’école catholique correspond aux trois conditions du contrat d’association avec l’État.



Respect de la liberté de conscience



Autonomie des savoirs



Accueil de tous sans discrimination

Des enseignants non soumis à la neutralité

> ***« L'obligation de neutralité ne s'étend pas à toute entité chargée de service public »***
> Conseil d'État, avis du 3 décembre 2020

Avec sa motivation exprimée et l'accord collégial, l'enseignant peut adopter, librement, une attitude allant :

du respect (devoir de réserve) → à l'engagement dans la proposition chrétienne

Devoir de réserve ≠ neutralité

C'est l'obligation de respecter le caractère propre de l'établissement (Conseil constitutionnel, 18 janvier 1985).

Un témoignage libre

Chacun peut témoigner explicitement de sa foi s'il le souhaite : c'est possible et précieux, jamais obligatoire.

2

CULTURE, ET NON CATÉCHÈSE

Enseignements complémentaires relatifs à la religion

Plusieurs noms, une même démarche culturelle

Les « enseignements complémentaires relatifs à la religion » mentionnés dans les fiches destinées aux inspecteurs portent des noms divers :

- **Culture chrétienne**
- **Culture religieuse**
- **Culture biblique**
- **Formation humaine et chrétienne**



Pas de l'« instruction religieuse »

Ils relèvent d'une démarche rationnelle et culturelle, non catéchétique.
Ils peuvent donc être obligatoires pour tous les élèves et placés librement dans la semaine.

Ce que ces enseignements excluent… et permettent

Ils ne comprennent :

- Ni temps de prière
- Ni proposition de la foi
- Ni préparation aux sacrements
- Aucune adhésion de foi requise
- Aucune intention prosélyte

Ils permettent :

- De distinguer « croire » et « savoir » : « selon la foi chrétienne… »
- Le discernement critique et le dialogue entre foi et raison
- L’accès aux sources spirituelles de l’histoire universelle
- Une discipline à part entière : art, patrimoine, littérature

La posture requise : celle de l’enseignant de n’importe quelle discipline, qui donne accès à un contenu de façon pédagogique.

La culture chrétienne

Faire connaître à tous les élèves

- Les grandes dimensions de la foi chrétienne : sources, doctrine, pratiques
- Comment la Bible et le christianisme ont façonné l'histoire, les arts, les mentalités et la vision de l'homme

Éveil religieux (maternelle, CP) – démarche semblable, distincte de l'éveil à la foi qui relève de la catéchèse.

Contenus abordés

- La littérature biblique et ses genres littéraires
- Jésus-Christ et l'histoire de l'Église
- Théologie et anthropologie chrétiennes
- Liens entre christianisme, culture et arts
- Les autres traditions religieuses, et l'enracinement du christianisme dans le judaïsme

La culture religieuse

Une proposition proche de la culture chrétienne, sous le même angle : une présentation élémentaire des grandes religions.

Elle décrit, pour chaque religion :

- **L'histoire**
- **Les textes fondateurs**
- **Les croyances**
- **Les pratiques**
- **Le patrimoine culturel**
- **Leurs réponses aux grandes questions**

Un rôle citoyen

- Une connaissance objective des religions par leurs textes fondateurs, en assumant un point de vue chrétien
- Le dialogue entre élèves de traditions différentes, au-delà des idées reçues
- Un « vivre ensemble » plus fraternel et inclusif
- La lutte contre toute forme de fondamentalisme

La culture biblique

Un enseignement culturel, non confessionnel, sur la Bible, texte fondateur et patrimoine de l'humanité. Comme l'Iliade et l'Odyssée, elle appartient à notre héritage culturel et figure aux programmes de français et d'histoire-géographie.



Point de vue historico-géographique

Situer l'histoire racontée dans le temps et dans l'espace.



Point de vue littéraire

Analyser le sens des mots, la structure du texte, l'intertextualité.

Ouverte à tous

Aucune adhésion de foi n'est requise. Elle ouvre aussi à la dimension interreligieuse : un corpus partagé avec le judaïsme, dont l'islam s'inspire aussi.

La formation humaine et chrétienne

Les grandes lignes de la foi chrétienne

- Découverte de la Bible
- Histoire du christianisme
- Principaux aspects du Credo
- Liens entre christianisme et culture

L’anthropologie chrétienne, adaptée à chaque âge

- La personne
- La liberté
- Le bonheur
- Le mal
- L’amour
- L’amitié
- L’écologie

Non confessante, elle peut être obligatoire pour tous : les élèves amorcent une réflexion de type philosophique en confrontant le regard chrétien à d’autres approches, profanes ou religieuses.

Quatre modalités parmi d’autres

Culture chrétienne

Présentation culturelle du christianisme, distincte de l’enseignement des faits religieux (programmes) et de la catéchèse.

Culture religieuse

Variante qui intègre les grandes traditions, au moins celles des élèves : coexistence pacifique et enrichissement mutuel.

Culture biblique

Approche exclusivement culturelle de la Bible, patrimoine littéraire de l’humanité.

Formation humaine et chrétienne

Déclinaison centrée sur la personne humaine, son développement et les grandes questions de l’existence.

TROIS CRITÈRES

3

Rendre obligatoire un enseignement de culture chrétienne

Les critères proposés par le MEN

Pour qu'un enseignement de type « culture chrétienne », quelle qu'en soit la dénomination, puisse être obligatoire pour tous les élèves :

1

« Leur contenu est objectif, c'est-à-dire fondé sur la connaissance par opposition à la croyance. »

2

« Il favorise l'esprit critique des élèves vis-à-vis des dogmes religieux. »

3

« Il permet d'appréhender de manière non marginale les grandes cultures religieuses dans leur diversité. »

Source : MEN, « Fiches relatives au contrôle des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'attention des inspecteurs », janvier 2026, p. 36.

Un contenu objectif, fondé sur la connaissance

Savoir et croire se distinguent, ne s’opposent pas : ils s’articulent.

Le rapport Debray (2002) distingue deux approches :

Catéchèse

approche confessante

le religieux, objet de culte

Culture religieuse

approche objectivante

le religieux, objet de culture

Indicateurs d’objectivité

- Des sources diverses, présentées historiquement
- Chaque tradition présentée par ses propres textes et penseurs
- Faits et idées exposés sans intention confessante
- Le texte biblique étudié comme en français
- Les œuvres d’art situées dans leur contexte

Former l’esprit critique



Pour critiquer un point de vue, il faut d’abord le connaître.

L’esprit critique se forme dans toutes les disciplines, en tenant compte de l’âge et de la maturité de l’élève.

Présenter une croyance ou une position doctrinale ne signifie pas y adhérer ni demander d’y adhérer.

Indicateurs

- Situer la doctrine dans l’histoire des débats et des dogmes
- Évoquer la dimension œcuménique
- Exposer objectivement les divers points de vue
- Valoriser la culture du débat et sa pratique
- La connaissance de l’autre permet le dialogue, condition de la paix

Les grandes cultures religieuses dans leur diversité

Pour l'Enseignement catholique, la culture chrétienne est une discipline en soi.
Le dialogue est substantiel s'il est situé : on dialogue d'autant mieux qu'on se connaît soi-même. La place du christianisme dans le patrimoine et l'histoire de France justifie sa position privilégiée.

« Il y a, bon an mal an, cathédrales ou calendrier, un fait judéo-chrétien partagé entre croyants et non-croyants. »
Régis Debray

Indicateurs

- Présenter les grandes religions au fil des années (dont visites de lieux de culte)
- Présenter le judaïsme à partir de ses propres sources
- Comparer une thématique entre traditions
- Inclure les traditions protestantes et orthodoxes

UNE POSTURE DISCIPLINAIRE

4

Posture de l’intervenant d’enseignement complémentaire relatif à la religion

Assumer son identité pour mieux dialoguer



Une neutralité…

- … qui bloque le dialogue
- … qui fait courir le risque du relativisme
- … et de la superficialité





Un positionnement chrétien assumé

- Un enseignement principalement centré sur le christianisme
- Un dialogue respectueux et éclairé par la raison
- Avec les autres, croyants ou non

Ce qui est attendu de l’intervenant



Compétence

Une compétence réelle en culture religieuse, et chrétienne en particulier, acquise par la formation.



Intérêt

Un intérêt pour les réalités abordées : historique, sociologique, mais aussi philosophique, théologique et spirituel.



Distance

Une distance méthodologique : parler objectivement, comme un professeur d’histoire, de lettres ou de philosophie.



Foi et raison

Croyant ou non, honorer le débat entre foi et raison, dans le projet éducatif de l’établissement.

Parcourir les niveaux d'intelligibilité du religieux



Aspects extérieurs

Déploiement géographique et historique, rites, sociologie



Aspects doctrinaux

Croyances, doctrines et leur formulation



Expérience spirituelle

Suggérée à travers des œuvres d'art ou des textes

Exemples : le Mémorial de Pascal, les fresques de Fra Angelico, des récits hassidiques, des prières soufies…

LE REGISTRE DE LA FOI

5

Instruction religieuse (catéchèse)

La catéchèse, une démarche croyante

« La catéchèse est ce que la communauté chrétienne propose à ceux qui librement veulent participer à son expérience et à sa connaissance de la foi. »
Les évêques de France, TNOC 2005

Toujours facultative

Proposée à tous, avec l'accord préalable et annuel des parents, puis l'assentiment croissant de l'enfant.

Une posture de témoin

Un aîné dans la foi, et non un enseignant, engagé dans l'Église et respectueux de la liberté de chacun.

Un champ propre

Préparation des sacrements, éveil à la foi, célébrations et prière : jamais obligatoires.

UN TÉMOIGNAGE DE FOI

6

La Première Annonce

Qu’est-ce qu’une Première Annonce ?



Une parole explicite
Une formulation structurée, raisonnée, explicite et adaptée de la foi.



Une action ponctuelle
Motivée par un événement, un moment ou une circonstance.



Un croyant qui s’expose
Selon la pédagogie du Christ qui s’approche, rencontre et appelle.



Une liberté entière
Libre d’entendre, d’adhérer ou non ; sans demande préalable.

Source : Les évêques de France, Texte national pour l’orientation de la catéchèse en France (TNOC), 2005, ch. 2.

« Première » au sens qualitatif

« Jésus Christ t'aime, il a donné sa vie pour te sauver, et maintenant il est vivant à tes côtés chaque jour pour t'éclairer, pour te fortifier, pour te libérer. »

Pape François, Evangelii Gaudium, §164, 2013

L'annonce principale

Elle n'est pas « première » parce qu'elle viendrait au début avant d'être oubliée : on doit toujours la réentendre et la redire, à toutes les étapes de la catéchèse.

En bref

Un témoignage chrétien lié à une occasion propice, distinct de la catéchèse qui la prolonge et de la culture chrétienne.

D’autres temps de témoignage



Au-delà de la Première Annonce, l’école catholique peut proposer des « temps forts » qui donnent la parole à un témoin.

Ces temps peuvent être obligatoires pour tous les élèves, à deux conditions :

1. **Le témoin s’exprime en « je »**
2. **Un débat est possible**

SYNTHÈSE

Culture et foi : qui fait quoi ?

	Registre	Caractère	Posture	Adhésion de foi
Culture chrétienne et assimilés	Savoir : démarche rationnelle et culturelle	Peut être obligatoire pour tous	Enseignant, comme dans toute discipline	Jamais requise
Catéchèse	Foi : expérience et connaissance de la foi	Toujours facultative, accord annuel des parents	Aîné dans la foi	Vise la foi et sa croissance
Première Annonce	Témoignage de foi ponctuel	Sans demande préalable	Un croyant qui s'expose	Libre d'adhérer ou non
Temps fort	Témoignage	Peut être obligatoire (témoin en « je », débat possible)	Témoin	Libre d'adhérer ou non

Sources citées

- Concile Vatican II, déclaration Gravissimum educationis ; textes de la Congrégation pour l'éducation (Dicastère pour la culture et l'éducation) ; Statut de l'Enseignement catholique (2013)
- Conseil d'État, avis du 3 décembre 2020 • Conseil constitutionnel, décision du 18 janvier 1985
- MEN, « Fiches relatives au contrôle des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'attention des inspecteurs (IEN et IA-IPR) », janvier 2026, p. 36
- Régis Debray, rapport sur l'enseignement du fait religieux (2002)
- Les évêques de France, Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France (TNOC), 2005, ch. 2
- Pape François, Evangelii Gaudium, §164, 2013 • Directoire pour la catéchèse, 2020, § 66-68

Merci

Document rédigé sous la coordination de Joseph Herveau, avec Xavier Dufour, Xavier Douet, Laurent Dal Molin et Bénédicte Journet (Médiaclap), Marie Cornu-Thénard (Bibliapédia), Jean-Christian Davernas, Cédric Bloquet (Bayard), Edith Bonnefous, Sophie Labrune.